

# CR - Comité Directeur

---

21 octobre 2024 / 19:30 / SALLE DE L'HIPPODROME - PORNICHET

## PARTICIPANTS

Armelle **UTEZA**, Jean **LE NAIR**, Julien **FORÊT**, Philippe **JUMEAUX**, Daphné **MACE**, Alexandre **BUTON**, Valentin **JOSSE**, Valentine **GARCIA-VAUTRIN**, Kristelle **LE CAM**, Bleuenn **JOUBEL**, Carl **JOSSE**.

Excusé : Bastien **VILLIERS**

## SUJETS À ABORDER

- Bilan inscriptions
- Comptabilité
- Tournois
- Pratique dirigée
- Créneaux
- Programmation
- Règlement intérieur

### BILAN INSCRIPTIONS

Nous avons 310 adhérents dont 4 Cartes club. Il reste 5 places le vendredi soir 20h30 et 3 places le dimanche. Gros succès auprès des jeunes.

### COMPTABILITÉ

En tout, on a 29.755 €. Un écart de 10.000 € a été constaté par rapport à la compta de l'année dernière. Les recherches sont en cours.

### TOURNOIS

Les tournois ont donné 3.500 € de recettes. C'est un beau succès.

La communication est à améliorer concernant l'intendance pendant les tournois.

Le règlement du tournoi est sur POONA et Badnet. Le PBC continue de fournir 2 volants par finale.

Nous avons repris la réflexion sur l'achat d'un frigo.

## **PRATIQUE DIRIGÉE**

Une certaine frustration a été constatée le mardi soir car l'entraîneur ne "tourne" pas sur tous les terrains, contrairement à ce qui avait été annoncé.

Le vendredi, les entraînements ne sont tout à fait adaptés au niveau des joueurs. C'est dommage que ce soit surtout pour les débutants. Le vendredi soir, est apprécié le fait que Sébastien fasse des ateliers pour les joueurs.

Pour les compétiteurs, il y a un peu trop de théorie amenant de la frustration chez les joueurs.

## **CRENEAUX**

2 badges sont attribués au référent de créneau. Mais, un badge est manquant. A l'heure actuelle, il est introuvable.

## **PROGRAMMATION**

Le championnat départemental 44 vétéran aura lieu le 15 et 16 février 2025. Le tournoi jeunes est prévu sur deux jours fin mars-début avril 2025 (simples pour toutes catégories, et les doubles pas toutes catégories).

Le tournoi master vétéran aura lieu les 10 et 11 mai 2025.

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

- L'article 5 reste en état
- l'article 10 s'adapte aux réseaux sociaux
- l'article 11 ok
- l'article 13 ok
- L'article 15 ok
- l'article 16 : indemnités kilométriques à 0,20€, 200€/personne en cas de championnat international sans subvention, montant à 400 €/personne si obtention de subvention.

## **SUJETS À ABORDER AU PROCHAIN CD**

Règlement intérieur à valider